

VILLE DE SAINT-LAMBERT

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 18 AOÛT 2025 À 18 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1. Ouverture de la séance (quorum)
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Période de questions portant exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

2. URBANISME

- 2.1. Procédure d'appel
- 2.2. Dépôt de la demande de révision
- 2.3. Présentation – Chef de la Division développement du territoire
- 2.4. Questions des membres du conseil

3. DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

4. DÉCISION DU CONSEIL

5. CLÔTURE

Donné à Saint-Lambert, le 13 août 2025

La greffière de la Ville,

Me Cassandra Comin Bergonzi